



- CONTRIBUTION SRDEII - L'Insertion par l'Économique, une réponse ambitieuse pour l'emploi et le développement économique en Île-de-France

Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique sont des partenaires incontournables des pouvoirs publics et des acteurs économiques. Elles apportent des solutions innovantes pour l'emploi et la formation des personnes fragilisées. Le GRAFIE représente ce secteur en Ile-de-France. Il participe à une politique partenariale ambitieuse pour les territoires de la région Ile de France.

Qu'est-ce que le GRAFIE ?

Depuis 2003, le Groupement Régional des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Économique (GRAFIE) représente et accompagne le développement du secteur IAE en d'Île-de-France.

Il propose des innovations pour améliorer les parcours d'insertion vers l'emploi des personnes fragilisées.

Le GRAFIE regroupe six réseaux de l'insertion par l'activité économique : l'Ardie, Chantier Ecole Idf, le CNLRQ, Coorace Idf, la FEI Idf et la Fnars Idf. Il siège en leurs noms au CREFOP et au CESER.

Le GRAFIE étudie et analyse les tendances de l'IAE dans la région et formule des propositions pour appuyer son développement.

Il a notamment co-élaboré stratégie IAE-Idf 2015/2017 avec ses partenaires régionaux (Direccte, Conseil Régional, Pôle Emploi...).

Le GRAFIE coordonne un programme d'actions et de structuration pour le développement des entreprises et des emplois dans l'IAE francilienne. Il aide à la création d'activité, accompagne au changement d'échelle et œuvre en faveur du développement des achats

Les enjeux actuels pour les territoires franciliens

L'Île-de-France est une région d'excellence économique avec un tissu économique hybride composé de grands projets, comme les travaux liés au Grand Paris, et d'un écosystème local basé sur des TPE et PME.

Le taux de chômage y est inférieur à la moyenne nationale. Mais cette moyenne cache des disparités fortes selon les territoires et les personnes.

Le chômage touche inégalement les Franciliens, selon leur niveau de qualification ou encore leur lieu de résidence. A titre d'exemple, un département comme la Seine-Saint-Denis a un taux de chômage de 13% soit 4 point de plus que la moyenne régionale.

Plus de 300 000 franciliens sont demandeurs d'emploi de longue durée.

Des chantiers importants restent donc à mener pour favoriser l'émergence d'un développement économique durable, bénéficiant à l'ensemble des franciliens.

Parallèlement, des entreprises manquent de main d'œuvre et de compétences, notamment dans des secteurs en tension (les services à la personne, le bâtiment, hôtellerie restauration ...) ou dans des métiers identifiés comme porteurs par les partenaires publics (économie circulaire, numérique...).

Les acteurs franciliens de l'insertion par l'activité économique revendiquent leur capacité à proposer des réponses à ce paradoxe dans le cadre de partenariats renforcés entre le GRAFIE et la région Ile de France.



L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) s'intègre dans les politiques de l'emploi pour du développement économique

L'IAE est un secteur riche d'une diversité de formes d'entreprendre et d'offres de services. Cette diversité lui permet de proposer aux acteurs économiques des collaborations favorables à leur développement et à l'insertion des franciliens privés d'emploi.

Les **400 TPE/PME franciliennes** de l'IAE proposent des activités en prise directe avec les besoins des territoires (services de proximité, espaces verts, bâtiment, économie du déchet...). Elles proposent des solutions entrepreneuriales dynamiques qui soutiennent l'action des collectivités et des entreprises locales.

En construisant des partenariats multiples avec des acteurs publics et privés, elles participent à la réalisation de missions d'intérêt général.

Les TPE/PME de l'IAE franciliennes contribuent pleinement au développement économique régional. Elles génèrent : **316 millions € de chiffre d'affaires annuel et 230 million € de masse salariale.**

Les SIAE, des acteurs au service de l'emploi

En **employant 32 000 salariés**, dont 28 000 en parcours d'insertion professionnelle, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique d'Île-de-France ont un impact direct dans les territoires.

Elles s'adressent à un ensemble de publics éloignés de l'emploi, notamment les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires des minimas sociaux et les personnes issues des quartiers en décrochage.

Elles proposent un contrat de travail de droit commun dans le cadre d'un parcours de requalification, de deux ans maximum, jouant un rôle de sas vers le marché du travail.

Pour mettre en œuvre leur mission d'accompagnement, nos TPE/PME mobilisent des moyens humains et matériels conséquents. Les personnes accueillies bénéficient d'une mise en situation réelle de travail et d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé destiné à lever les freins à leur employabilité (problèmes de formation, de logement ou de santé...).

Le retour à l'emploi est une priorité de nos entreprises. En 2014, malgré la crise, 67% des salariés en parcours d'insertion ont bénéficié d'une sortie positive vers l'emploi.

Pour parvenir à cet objectif, les SIAE mobilisent un volet formation important. Plus de 85% des salariés en insertion sont formés.

Partenaire des entreprises locales, les SIAE multiplient les initiatives pour proposer de nouvelles modalités de recrutement aux employeurs franciliens (actions préalables au recrutement, période mise en situation professionnelle, médiation active et suivi en entreprise...).

Les SIAE offrent des réponses adaptées aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

L'IAE est un investissement rentable pour la collectivité, **1 euro de financement public permet de réinvestir 3,6 euros dans l'économie¹** (impôts et taxes, cotisations salariales, frais évités à la collectivité...).

¹ Données Avise 2009



L'IAE est présente dans des domaines variés qui répondent aux besoins d'aujourd'hui (services aux personnes, BTP, tourisme...) et de demain dans des filières innovantes (économie circulaire, gestion des déchets, gestion écologique des espaces verts urbains, numérique, services aux entreprises et aux habitants, conciergerie, solutions douces de déplacement urbains...).

L'IAE est également un laboratoire pour les métiers de demain et nos adhérents recherchent en permanence de nouvelles activités adaptées aux besoins des territoires et des acteurs économiques locaux.

Vers un effet levier de la région pour le développement de l'IAE

En complément de l'Etat et des autres collectivités publiques, le conseil régional d'Ile-de-France doit avoir un rôle de soutien fort au secteur de l'insertion par l'activité économique d'Ile-de-France, secteur sous-dimensionné en régional Ile-de-France par rapport aux autres régions françaises (taux moyen d'accès à l'IAE des Demandeurs d'Emploi inférieur). Ce sous-dimensionnement est d'autant plus incompréhensible que l'Ile-de-France concentre un nombre plus important de personnes en situation de fragilité voire de grande exclusion.


Ce sous dimensionnement de l'offre d'IAE en Ile-de-France s'explique notamment par une concurrence plus forte sur les territoires franciliens que dans d'autres régions, avec un tissu économique plus dense, et donc un modèle économique des structures IAE plus difficile à trouver. Et ce, alors que justement, la présence de personnes plus fortement éloignés de l'emploi nécessite d'assurer un accompagnement renforcé pour l'accès à l'emploi. Or, le soutien financier de l'Etat est basé sur une aide forfaitaire, et reste donc identique quel que soit le territoire d'implantation des SIAE au plan national.

A ce titre, le Conseil Région d'Ile-de-France doit pouvoir investir dans l'IAE pour permettre un effet levier et développer fortement l'offre d'insertion et les entreprises de l'IAE en Ile-de-France.

En réponse aux enjeux actuels : une politique partenariale ambitieuse entre la région Ile de France et les acteurs de l'IAE

Face aux enjeux liés à l'emploi et au développement économique en Ile de France les têtes de réseau IAE franciliennes regroupées au sein du GRAFIE aspirent à un véritable partenariat avec la région Ile-de-France. Elles lui proposent de :

- ▲ **Permettre la montée en qualification et en compétence des franciliens les plus éloignés de l'emploi**
 - Renforcer l'offre existante de formation et le financement de ces formations en Ile-de-France, à destination des salariés en insertion, pendant et en fin de parcours, pour assurer un retour à l'emploi de qualité.
 - Soutenir les SIAE dans leur politique d'amélioration de l'employabilité des salariés en parcours d'insertion, notamment par l'appui aux pratiques d'accompagnement et d'encadrement mises en place par les SIAE.
- ▲ **Favoriser une politique de l'emploi ambitieuse et transversale**
 - Développer l'offre d'insertion IAE en IDF en tenant compte du modèle économique hybride de ces structures : mobiliser le concours financier nécessaire des partenaires publics sur les missions d'insertion pour accompagner le développement et la création d'emplois sur des segments économiques en croissance et/ou des dynamiques territoriales.
 - Faire connaître et démultiplier les activités IAE en Ile-de-France à travers une communication efficace et la participation aux instances institutionnelles de l'emploi et de la formation.
 - Conforter la qualité des parcours d'insertion et des sorties : accompagner les différentes missions des SIAE, toucher l'ensemble des publics éloignés de l'emploi en IDF,



notamment les bénéficiaires des minimas sociaux, et les personnes dans les quartiers en décrochage

▲ **Contribuer au développement économique et territorial de l'Île-de-France**

- Renforcer la présence des réseaux et du GRAFIE dans les instances de pilotage et de décisions des grands projets territoriaux et économiques.
- Intégrer des objectifs d'insertion/d'inclusion, dans une logique de responsabilité économique et territoriale des entreprises et d'achats socialement responsables.
- Favoriser l'accès des SIAE aux marchés publics // Faire des clauses d'insertion un outil de développement de l'emploi durable en IDF en mettant les réseaux et le GRAFIE au centre des opérations.
- Participer à la création de SIAE et au développement de nouveaux emplois d'insertion : créer un écosystème dynamique et favorable, via le financement d'étude, l'investissement, l'accès renforcé aux prêts financiers, l'accompagnement aux porteurs de projet,
- Favoriser l'innovation dans l'IAE, à travers des financements dédiés pour accompagner le changement d'échelle, l'essaimage des activités économiques à fort potentiel, les partenariats et le transfert de savoir-faire vers les entreprises, les coopérations économiques entre TPE/PME, notamment à travers :
 - Le maintien et la consolidation du dispositif régional « soutien aux filières de l'ESS »,
 - Le renforcement du dispositif ARSIE : doublement des aides à l'inversement, intégration d'un volet « aide à la création »,
 - L'accès renforcé des SIAE à PM-UP et TP'UP grâce à des modalités mieux aux modèles économiques SIAE et en accompagnement au dépôt du dossier auprès des porteurs de projets.

Le GRAFIE affirme, avec les SIAE qu'ils représentent, que l'IAE joue un rôle essentiel dans le développement économique et social local en sa qualité d'acteur économique de proximité, créant des emplois non délocalisables et des activités utiles et innovantes.

>> Contact : Flavien Guittard – 06.98.68.00.33 – flavien.guittard@coorace-idf.org.